

Compte-rendu de l'atelier n° 4 **« De la technologie à l'innovation pédagogique »**

Animateur : Armand Liétart (Enseignant, Formateur et Coordinateur pédagogique SEL)

Témoins : le Collège Notre-Dame de la Tombe (Kain) avec le projet « Car@velle » et le Centre Audiovisuel de Liège avec le projet « Concours vidéo interscolaire »

1. Introduction par l'animateur

Cet atelier a pour intérêt les nouvelles technologies, et dans quelle mesure elles peuvent participer à l'apprentissage dans les écoles. A travers ce document, une première partie sera consacrée à la présentation de deux projets mettant en œuvre de nouvelles technologies dans le cadre de l'enseignement. La seconde partie comprend un débat articulé autour de ce thème, avec une séance de questions-réponses à propos des différents projets. Pour terminer, une discussion suite aux différentes interventions mènera au dégagement de propositions et de pistes de réflexion en accord avec cet atelier.

2. Présentations des projets

- **Collège Notre-Dame de la Tombe (Kain), projet « Car@velle »**

Le premier projet, présenté par Vincent Devos, en compagnie de sa collègue Caroline Leleu, se nomme Car@velle. Pour le définir premièrement dans les grandes lignes, il s'agit d'échanges culturels et linguistiques individuels intégrés. Le terme « individuel » a dans ce cadre-ci toute son importance car il s'agit d'un choix personnel de la part des élèves concernant leur participation ou non à ce programme.

La problématique de départ est que le système d'enseignement actuel ne permet pas toujours de développer au mieux les compétences langagières des étudiants. Du point de vue de la communication orale, il existe souvent une forte lacune au niveau des compétences. Ce projet a été promu dans quatre écoles, dont le collège Notre-Dame de la Tombe, dont viennent les deux intervenants. Se situant à Tournai, et donc proche de la frontière française, le problème de la communication et de la motivation dans l'apprentissage du néerlandais a ici tout son sens car les élèves se sentent plus proche de la France que du côté néerlandophone du pays.

Les objectifs de ce projet sont multiples. Pour en expliquer les principaux, il s'agit de promouvoir l'apprentissage du néerlandais en dehors de la situation artificielle de la classe, de renforcer la motivation des adolescents pour l'apprentissage du néerlandais en leur proposant une immersion linguistique totale durant une semaine à Bruges (pour les francophones et à Tournai pour les néerlandophones). Ce projet a une fonction pédagogique : il valorise les compétences langagières et inter-culturelles. La question est de savoir quel rôle jouent les nouvelles technologies, et tout particulièrement Internet, dans la motivation des élèves au niveau de la communication.

Une explication fonctionnelle du programme va permettre de mieux répondre à ce questionnement. Le nombre maximal de participants est fixé à 24. Ce groupe est reparti en 3 sous-groupe de maximum 8 élèves, avec comme critère de sélection la motivation des élèves. Chaque participant se voit attribuer un correspondant néerlandophone dans le courant du premier trimestre de l'année scolaire en cours (vers octobre) et peut donc ainsi communiquer avec lui jusqu'au mois de février, moment où la rencontre se fait. Leurs sujets de communication sont libres et privés. Comme il l'a déjà été cité plus haut, les objectifs de ce projet sont d'une part d'améliorer et de motiver les élèves à communiquer, mais aussi de s'ouvrir à d'autres cultures, en encourageant la mobilité intercommunautaire. Durant la semaine d'immersion, l'étudiant participe aux activités scolaires et extra-scolaires de son correspondant d'accueil. L'évaluation faite par la suite est diverse : elle porte sur les compétences communicatives, par une évaluation formative, subjective, sommative et une auto-évaluation.

La question principale de cette mise en œuvre était de savoir si l'utilisation d'Internet comme outil de communication avait la possibilité d'augmenter la motivation des élèves dans l'apprentissage du néerlandais. Il ressort que le nombre de demande de participations à ce projet augmente chaque année, et que le feedback reçu de la part des élèves est très positif. De plus, un autre avantage à mentionner est le faible coût de participation à ce programme pour les parents. Grâce à ce projet, l'accent est mis sur l'autonomie des élèves, étant libre de leur temps et de leur sujet de communication avec leur correspondant, ce qui le situe donc au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

- **Centre Audiovisuel de Liège, projet « Concours vidéo interscolaire »**

La seconde intervention est celle de Michel Clarembeaux, concernant l'apport des NTIC à l'enseignement. Le peu de données rapportées de ce projet sont dues à un changement d'intervenant de dernière minute, étant donné l'absence de l'intervenant initialement prévu.

De part sa propre expérience dans les cours de cinématographie, il explique qu'auparavant, il fallait d'abord monter le film avant de pouvoir se concentrer sur une réflexion, de réfléchir à quel type de public le film s'adresse, de se positionner en tant que critique. Mais de nos jours, les jeunes connaissent déjà la plupart des nouvelles technologies (utilisation des GSM, des Webcam, des caméras...).

Le côté pratique du logiciel est donc acquis, ce qui permet donc de se focaliser d'avantages sur les figures de style, les dialogues, en résumé : une meilleure réflexion quant à ce que le film cherche à exprimer.

Ceci amène à parler en terme d'éducation au cinéma et non pas par le cinéma. Il s'agit donc d'un énorme apport des nouvelles technologies car celles-ci permettent de se centrer d'avantage sur l'essentiel, c'est-à-dire sur l'enseignement à proprement dit.

3. Débat

L'accent a été (re)mis sur l'importance des nouvelles technologies dans les langues : celles-ci ont un effet booster sur l'étudiant car celui-ci se situe dans un cadre et dans une méthodologie qu'il maîtrise et qui l'interpelle plus. Cependant, l'ensemble de la communauté éducative n'adhère pas à ce projet.

Un des nombreux avantages de Car@velle n'ayant pas été cité ultérieurement est que le feedback dans la résolution de problèmes est très rapide.

Un questionnement quand à correspondance par Internet et plus particulièrement à ses symboles de communication particuliers, tel que les abréviations (encore appelé langage SMS), ou les smileys s'est posée : pourrait-il s'agir d'une facilitation de communication ou d'un désavantage lors de l'interaction entre les étudiants ? Cependant, comme énoncé plus haut, les conversations des étudiants sont privées et il est donc difficile de répondre concrètement à cette question. Mais, d'un point de vue hypothétique, ces abréviations seraient sans doute utilisées au début, mais comme les correspondants langagiers ne peuvent pas les comprendre, elles seraient vite abandonnées.

Le projet Franel (www.franel.be ou [.eu](http://www.franel.eu)) a été évoqué : il s'agit d'un outil informatique permettant d'améliorer ses compétences linguistiques (en néerlandais ou en français), de redécouvrir la langue et les coutumes au-delà de la frontière linguistique, à partir de vidéos, de reportages diffusés sur les chaînes de télévision.

Il existe des systèmes qui ressemblent un peu à Car@velle, tel que le projet Trèfle, mis sur pied par la Fondation Prince Philippe. Il participe à des programmes d'échanges inter-communautaires, à travers duquel une classe d'une communauté accueille durant plusieurs jours une classe d'une ou des deux autres communautés. A travers des activités pédagogiques, culturelles, sportives ou familiales, les élèves découvrent la langue et la culture de leur classe d'accueil. Cependant deux différences majeures sont à mentionner entre ce projet et Car@velle: la première, est que dans le projet Trèfle, il s'agit de plus jeunes enfants. La seconde est que ce projet dispose de fonds, tandis que Car@velle non.

Une remarque quant aux autres usages des nouvelles technologies a été énoncée : un des participant considère que lors d'un cours, de manière générale, on se trouve plus face à un « bourrage de crâne » de la part de l'enseignant par rapport à la matière à enseigner. L'idée d'une banque de données a donc été avancée : durant les examens, les élèves utiliseraient les banques de données, et donc l'examen serait d'avantage axé sur la réflexion.

Une question relative au rôle du professeur dans le projet Car@velle a été posée, et il en ressort que le professeur est en fait un outil parmi d'autres, au même titre que la craie ou que les cahiers. Les professeurs s'adaptent à ces nouvelles technologies, ils sont en apprentissage constant. On arrive donc à la question du leadership qui stipule il y a plusieurs styles différents et que certains sont mieux adaptés dans certaines situations que d'autres. C'est donc au professeur de gérer cela en fonction des besoins et des situations.

Il apparaît en réalité qu'Internet a permis aux élèves de dépasser leur timidité et donc de les motiver d'avantages. Il s'agit en effet d'un facilitateur d'échanges, de communication. Cependant, il faut faire attention à l'utilisation correcte d'Internet par exemple lors d'une recherche sur Google (car les élèves veulent trop et trop vite). Dans certaines écoles, un cours d'aide à la recherche sur Internet a déjà été instauré, mais il est loin de faire l'unanimité. Dans ces cours, les étudiants apprennent par exemple à créer un nouveau sujet sur Wikipédia, ce qui les oblige à rechercher des informations concrètes à travers différents sites. Dans ce contexte-ci, l'utilisation d'Internet serait mise au niveau de compétences transversales. Une question vient dès lors : faudrait-il instaurer des cours d'informatiques et d'utilisation d'Internet dans les écoles ? Les nouvelles technologies étant considérées comme un processus actif et dynamique, les élèves doivent sans cesse se retenir de la fonctionnalité.

Il n'y a pas que dans les écoles que l'utilisation d'Internet comporte de nombreux avantages. Un membre de l'ASBL « les Corsaires » explique qu'il s'agit pour eux d'un outil servant à rendre autonome les personnes qu'ils ont pour mission de former.

4. Recommandations

1. L'utilisation de nouvelles technologies contribue à développer les compétences en langues étrangères, en y apportant une valeur ajoutée.
2. Par rapport à l'accompagnement des enseignants, les nouvelles technologies n'ont pas encore leur place dans les horaires de professeurs.
3. D'un point de vue psychologique : jusqu'ou peut on aller avec Internet ? ou aller dans la correspondance entre élèves. On pourrait se trouver face à un nouveau danger car certains d'entre eux divulgueraient peut être trop de détails sur leur vie privée.
4. Quel est le rôle de l'enseignant ? On constate une inversion des rôles car les étudiants sont plus avancés en informatique que les professeurs, qui, de ce fait, pourraient mal y réagir et rejeter ces nouvelles technologies.
5. On pourrait imposer un cours d'éducation, de décodage aux médias (nommé par exemple «défracturation numérique»). Les professeurs ne pourraient de ce fait pas/plus éviter le sujet des nouvelles technologies et il ne s'agirait plus uniquement de compétences transversales.
6. L'utilisation de nouvelles technologies permet de placer le jeune devant ses responsabilités.